

Venir à l'hôpital de jour



Accès transport

- **Bus** : ligne 24, 77, 111 ou 325 (arrêt Hôpital National de Saint-Maurice ou Épinettes)
- **Métro** : ligne 8 (station Charenton-Écoles, sortie rue Gabrielle)
- **Route** : Autoroute A4 (sortie n°3)



Retrouvez l'UNA sur
www.hopitaux-saint-maurice.fr/SSR-neurologique/5/138/118

Hôpital de jour

Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
Porte A14 ou A16

Secrétariat : 01 43 96 62 94
Fax : 01 43 96 63 64

Accueil : 01 43 96 63 86

secretariat.una@ght94n.fr

Du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h-16h30

Pôle SMR adulte



www.hopitaux-saint-maurice.fr

Unité neurologique adulte (UNA)

Nos missions

- L'hôpital de jour UNA accueille des **adultes qui présentent des conséquences d'une atteinte neurologique** ayant un retentissement dans la vie quotidienne et dont l'état de santé permet une rééducation en ambulatoire.
- C'est une unité de soins qui **permet l'évaluation, la rééducation, la réadaptation des conséquences d'atteintes neurologiques centrales et périphériques récentes ou chroniques** : accident vasculaire cérébral, suites de chirurgie cérébrale, traumatisme crânien, sclérose en plaques, maladie de Parkinson et apparentées, syndrome de Guillain Barré, autres polynévrite, etc.

Votre admission

- Votre admission est déclenchée après l'étude d'une **demande faite par votre médecin traitant ou vos médecins spécialistes référents** : neurologue, neurochirurgien ou médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR).
- Votre admission se fait **en coordination avec votre médecin traitant qui poursuivra votre suivi médical habituel.**

- Vous devez **vous présenter aux admissions avec votre carte vitale et votre carte d'identité** avant :
 - votre première consultation médicale,
 - votre première journée d'hôpital de jour.
- Pensez à vérifier la validité de votre prise en charge à 100%.

Au sein de l'hôpital de jour

Il vous sera proposé, en début de séjour, un **bilan initial par un médecin de médecine physique et de réadaptation suivi d'un bilan pluri-professionnel**, dont découlera votre projet de soins personnalisé construit en fonction de vos attentes et/ou celles de votre entourage et des résultats des évaluations.

- Au cours du séjour, **différents suivis sont proposés** en fonction des besoins identifiés et des objectifs ciblés :
 - médical et de soins,
 - rééducatif,
 - psychologique,
 - social.

Une **réévaluation du projet** peut être réalisée au cours du séjour.

- L'**accompagnement pluriprofessionnel** vise à maintenir, récupérer ou compenser l'altération des capacités fonctionnelles ou d'en freiner la dégradation, en fonction d'un projet propre à chaque personne accueillie.

- La **durée d'hospitalisation** est fixée dans les 15 premiers jours par l'équipe (elle varie entre 2 et 12 semaines environ).

- Le **séjour se déroule sur 2 à 5 demi-journées par semaine** (planning hebdomadaire personnalisé) **du lundi au vendredi.**

- Des **séances** de balnéothérapie, de physiothérapie vous seront prescrites en fonction de vos besoins ainsi que des **consultations** de podologie/pédicurie, d'appareillage et de diététique.

- L'UNA peut également proposer la **mise en place de programmes d'auto-rééducation**, ainsi qu'une éducation thérapeutique ciblant le patient et/ou son entourage.

Le fonctionnement général

Pendant votre séjour

- Vous résiderez chez vous et vous viendrez à l'hôpital de jour selon l'emploi du temps qui vous sera remis chaque vendredi pour la semaine suivante.
- Dans le cadre de notre engagement mutuel, nous vous demanderons de **respecter les jours et horaires de venues et de nous prévenir en cas d'absence ou de retard.**
- Deux absences injustifiées entraîneront l'arrêt de la prise en charge en hôpital de jour.

Transports

- Dans la mesure du possible, **vous organiserez vos trajets selon le mode de transport convenu avec le médecin de l'HDJ** au regard de vos capacités fonctionnelles : voiture personnelle, transports en communs, en taxi ou ambulance (sur prescription médicale le cas échéant).
- Des contacts de taxi ou d'ambulance peuvent vous être fournis à l'accueil.

En cas d'apparition de nouveaux symptômes

- Nous vous invitons à **prendre rendez-vous** auprès de votre médecin traitant **le plus rapidement possible** ou de vous orienter vers un service d'urgence. Nous vous remercions d'appeler l'unité pour décider de la conduite à tenir concernant votre venue en hôpital de jour.



●●● *Pensez à venir avec :*



vos ordonnances



vos lunettes



vos médicaments



vos aides techniques (canne, fauteuil, releveur, etc.)



vos documents médicaux



une tenue adaptée aux activités prévues



vos rendez-vous médicaux externes



des chaussures fermées

Et tout ce dont vous avez besoin au cours de la demi-journée.

●●● *Une équipe pluriprofessionnelle coordonnée par un médecin de médecine physique et de réadaptation*

- infirmier
- aide-soignant
- kinésithérapeute
- ergothérapeute
- orthophoniste
- psychologue
- neuropsychologue
- enseignant en activité physique adaptée
- assistant social
- cadre
- secrétaire